

**APPEL A CANDIDATURES POUR LES ELECTIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DE CYCLISME DE LA NIEVRE**

L'Assemblée Générale des clubs du Comité Départemental de Cyclisme de la Nièvre est fixée au  
**samedi 17 novembre 2018, à AUTUN**

***1 Rue des Pierres à l'antenne du Comité Régional***

Au cours de cette Assemblée Générale, il sera procédé à :

**1/ L'élection des membres du Comité Directeur Départemental :**

Dans le cadre des élections du Comité Départemental, un avis d'appel à candidatures est ouvert pour 12 postes sur un mandat courant jusqu'à la fin de la période quadriennale restante, conformément aux statuts du Comité Départemental.

Les candidatures au poste de membre du Comité Directeur du Comité Départemental de Cyclisme de la Nièvre, doivent être parvenues pour le **vendredi 26 octobre 2018**, délai de rigueur, par pli recommandé avec accusé de réception à :

M. le Président du Comité Régional de Cyclisme  
Maison des Régionales des Sports,  
3 Avenue des Montboucons  
25000 BESANCON

ou par voie électronique :

[ffc.bfc.besancon@gmail.com](mailto:ffc.bfc.besancon@gmail.com) ou [ffc.bfc.autun@gmail.com](mailto:ffc.bfc.autun@gmail.com)

Pour chaque candidat, la lettre de candidature mentionnera, les nom, prénom, adresse personnelle du candidat, ainsi que le numéro de sa licence au millésime de l'année en cours.

Elle sera revêtue obligatoirement de la signature de l'intéressé et accompagnée des motivations de sa démarche.

Les candidatures **doivent impérativement indiquer le collège** au titre duquel elles sont déposées, étant précisé qu'une personne ne peut faire acte de candidature qu'au titre d'un seul collège.

Les collèges sont constitués de la façon suivante :

- Collège général :	6 élus
- Collège V. T. T. :	1 élu
- Collège B. M. X. :	1 élu
- Collège Féminines :	2 élus
- Collège Loisirs :	1 élu
- Collège médecin :	1 élu

**2/ L'élection d'un représentant au Comité Directeur du Comité Régional :**

L'appel à candidatures sera effectué le jour de l'Assemblée Générale du Comité Départemental.